Image not found or type unknown

Separation entre couple non marié aucun contrat établi

Par **pryde**, le **07/03/2010** à **11:02**

Bonjour, je me sépare d'avec mon ami nous avons une fille de 20 ans qui est étudiante.Elle porte mon nom mais mon ami l'a reconnu en mairie et cela est inscrit sur le livret de famille.Nous avons une maison en commun le titre de propriété est au 2 noms je voudrais savoir quels sont mes droits sur cette maison ? A t-il des obligations envers notre fille ? C ela va faire 2 ans que j'assume tout il n'a aucun revenu. Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés